

# MÉDECINS et GUÉRISSEURS à ROME et dans l'occident romain<sup>1</sup>

Michel GAYRAUD<sup>2</sup>, Montpellier, Institut de botanique, 5 février 2018

*Michel GAYRAUD est agrégé d'histoire depuis 1963. Spécialiste d'histoire romaine, il a choisi pour sa thèse d'étudier la Narbonne antique des origines à la fin du 3<sup>ème</sup> s. apr. Professeur émérite à l'université Paul Valéry de Montpellier, il a publié de nombreux ouvrages consacrés à la Gaule méridionale, avec une prédilection pour l'épigraphie, l'organisation administrative, la géographie historique. Il a notamment contribué à l'Histoire de Narbonne (sous la direction de Jacques Michaud et André Cabanis), Toulouse, Privat, 1981. Élu président de l'université Paul Valéry en 1987, il devient recteur de l'Académie de Nantes de 1990 à 1993.*

Pour paraphraser Proust, on peut affirmer : « Longtemps, Rome n'a pas eu de médecins ». La médecine est initialement un art grec, qu'Hippocrate de Cos (vers 460 av. - vers 370 av.) sépare de la « philosophie » et de ses hypothèses sans fondements pour l'asseoir sur la compréhension des causes de la maladie, les seuls éléments qui, selon lui, permettent de connaître de quoi le corps a besoin pour pouvoir se rétablir. La médecine grecque dépasse donc le hasard, l'empirisme, la superstition, la magie alors que Rome, à cette époque, ne connaît qu'une médecine domestique, proche des invocations religieuses et des recettes transmises de bouche à oreille.

Caton notamment, vers 160 av., tenant de cette médecine romaine, avait recours, selon Pline l'Ancien, à un livre de recettes, à l'aide duquel il soignait son fils, ses esclaves et ses amis (on ne parle pas de sa femme...). On y trouvait des remèdes issus « de toute la nature », à base d'œuf, de sang de chien, d'extraits de punaise, de blattes, d'araignées, de hérissons souvent mélangés dans de l'huile, du vinaigre et du safran. Pour soigner les vers intestinaux, on avait recours à des fleurs de grenadier et de fenouil, à de l'encens, du miel et de la marjolaine sauvage. Toutefois, il y avait lieu, pour compléter ces remèdes, de monter sur un piédestal carré et d'en sauter 10 fois avant d'aller marcher ! Ces recettes étaient censées permettre de guérir les maladies les plus fréquentes à Rome.



Galien, au 2<sup>ème</sup> s. apr., fournit dans Comment reconnaître les meilleurs médecins ? une longue liste de maladies<sup>3</sup> que le bon médecin doit être en mesure de traiter.

À Rome, on peut recenser 4 grandes catégories d'affections :

- Les maladies infectieuses, dues à l'insalubrité des immeubles collectifs, sans eau courante ni installations hygiéniques.
- Les difficultés respiratoires, liées à la pollution de l'air, aux émanations des braseros et des lampes à huile, aux vapeurs de soufre et d'ammoniaque fréquentes dans certains quartiers, notamment ceux des teinturiers.
- Les troubles gastriques, fréquents, avaient pour causes la mauvaise qualité de l'alimentation, les stockages douteux des céréales, des fruits et légumes, les viandes et poissons avariés et la qualité médiocre de l'eau qui circulait dans des conduites en plomb ou qui stagnait dans des vases métalliques.

<sup>1</sup> À l'initiative de l'Académie des Lettres et Sciences de Montpellier

<sup>2</sup> <https://crises.www.univ-montp3.fr/fr/gayraud-michel>

<sup>3</sup> De la goutte à la migraine, d'une attaque cérébrale à une toux sanguinolente...

- Les douleurs articulaires et osseuses, liées aux longues marches des soldats ou des marchands et aux mauvaises conditions de travail des artisans et paysans.

On le voit, on est bien loin des fastes de la Rome antique tels que nous les imaginons !

Même si les recherches sur la démographie antique en sont encore à leurs débuts, on sait que l'espérance de vie à Rome était peu élevée. Les principales sources d'informations résident dans les épitaphes qui fournissent fréquemment les âges de décès. Elles permettent de déduire un âge moyen de décès de 21 ans à Rome, de 27 en Gaule, de 37 en Espagne et de 45 en Afrique du nord, région de l'Empire où on compte le plus grand nombre de centenaires. À ce rythme, la population de l'Empire aurait dû décroître rapidement (une moitié par siècle). Les études sur le poids du social sur les maladies ou sur celui du sexe et de l'âge restent encore à entreprendre.

Aujourd'hui, le fil rouge ne sera pas la médecine et ses traitements, mais l'homme médecin. On s'appuiera sur l'étude des sources antiques, puis on traitera de la naissance du médecin romain<sup>4</sup>, et de son portrait du 1<sup>er</sup> s. av. au 2<sup>ème</sup> s. apr., à la fois d'un point de vue professionnel et social.

### Quelles sources ? Quelle documentation ?

Les documents sont abondants, dans les domaines scientifique, épigraphique et archéologique. La **littérature scientifique** émane des botanistes, des encyclopédistes et des médecins eux-mêmes.

Le seul **botaniste** qui évoque les médecins est Scribonius Largus (1-50) qui, sous les règnes de Tibère et de Claude (entre 20 et 50 apr.), a écrit les *Compositiones (les Préparations)*, un recueil de 271 recettes comportant, en majorité, des substances végétales. Il évoque aussi le médecin et sa formation pharmacologique et éthique. C'est lui aussi qui a traduit en latin le Serment d'Hippocrate.



Pline l'Ancien est le plus important des **encyclopédistes**. Les livres 28 et 29 de son *Histoire Naturelle* (vers 70 apr.) fournissent de très nombreuses informations sur les drogues. Ils expriment aussi un point de vue sur les médecins, encore imprégné des idées de Caton (pourtant mort depuis 2 siècles...), ce qui en dit long sur les résistances rencontrées à Rome par la doctrine hippocratique...

Celse, un autre encyclopédiste (*De arte medica*, en 8 livres), très antérieur à Pline, était beaucoup plus nuancé. Il reconnaît les mérites de la médecine grecque, profession embrassée « *par des hommes qui sortent de l'ordinaire depuis Hippocrate, en une chaîne continue* ». Sans doute médecin lui-même, il prônait la rationalité, tout en reconnaissant que parfois, les pratiques populaires pouvaient surpasser celles des spécialistes grecs.



Parmi les **médecins**, Galien (129-216) constitue la source documentaire principale. Il est né dans une famille aisée de Pergame, ville qui abritait un grand temple dédié à Asclépios. Orienté vers l'étude de la médecine, il quitte sa ville natale à 16 ans à la mort de son père pour

<sup>4</sup> Comment et quand il a été introduit, comment il a pu vaincre les résistances ?

poursuivre ses études à Smyrne et à Alexandrie. Il en conclut qu'il n'y a pas de véritable médecin qui ne tire ses expériences de la pratique et de la théorie conjuguées. De ce constat sont issus les 17 livres de ses commentaires d'Hippocrate<sup>5</sup>, qui constitueront une référence jusqu'au Moyen-âge. Cicéron le cite très souvent dans ses *Lettres à Atticus*, dans le *De natura rerum* et dans le *De oratore*.

C'est du 1<sup>er</sup> s. apr. que datent les premières éditions d'Hippocrate à Rome, où Galien a immigré vers 33 ans. Le corpus des œuvres d'Hippocrate est considérable et comporte une soixantaine de traités, disparates dans leur contenu, leur datation et leur style et qui émanent sans doute de 19 auteurs différents. Galien connaissait Hippocrate à la fois par sa bibliothèque, mais aussi par les résumés qui en circulaient.

Les **sources épigraphiques** sont assez fournies, mais inégalement réparties. C'est par elles que nous savons combien de médecins ont exercé en dehors de Rome. On s'aperçoit que Marseille a joué un rôle de premier plan dans ce domaine. Pline l'Ancien indiquait que certains médecins de Marseille étaient rétribués par le Trésor municipal et que 2 d'entre eux étaient même venus exercer à Rome sous le règne de Néron.



On a pu faire un recensement assez systématique des stèles des médecins dans l'ensemble de l'Empire, qui portaient souvent des épitaphes (ici, celle d'Aulus, à Narbonne), mais parfois aussi des dédicaces à l'empereur, comme : « À Mars Auguste, Caius Sentius, Diadumenus, médecin, s'est acquitté de son vœu et à juste titre ».

Le nombre de ces stèles est étroitement lié à l'état de romanisation de la province. Dans les 3 provinces de la péninsule ibérique, on connaît 19 médecins ; dans les 3 Gaules 23 ; en Germanie supérieure 14 ; en Germanie inférieure 4 ; en Afrique du nord 31 et 60 dans les provinces danubiennes, en lien avec la présence de troupes, donc de médecins militaires (à Mayence, Cologne, Xanten). La répartition géographique de ces inscriptions permet de constater que ces documents sont plus nombreux en Gaule méridionale que dans les Gaules du nord et de l'ouest et en Andalousie que dans le centre et l'ouest de la péninsule ibérique. Elles proviennent de grandes villes (notamment en Hispanie *Emerita Augusta*, capitale de la Lusitanie = Mérida, *Augusta* = Braga, *Tarraco* = Taragone, *Corduba* = Cordoue et *Asturica Augusta* = Astorga et en Gaule du sud, Arles, Aix, Nîmes, Bordeaux, Vienne, Narbonne). En (Grande) Bretagne, on trouve ces inscriptions dans des lieux de garnison.

Ces stèles font état de spécialités (oculistes, médecins du travail) et permettent de déterminer les origines sociales. Le nombre des inscriptions en occitan montre que c'est la profession la plus attestée dans cette partie de l'Empire.

Le risque dans ce type de document est que l'éloge *post mortem* soit excessif. Ainsi, en Afrique proconsulaire<sup>6</sup>, un médecin de *Théveste* (Tebessa<sup>7</sup>) est dit « *medicus nominatus per orbem terrarum* » (médecin connu sur la terre entière !).

<sup>5</sup> Galien cite son nom 2 500 fois dans son œuvre...

<sup>6</sup> Tunisie et une partie de l'Algérie

<sup>7</sup> en Algérie, à la frontière avec la Tunisie

**L'archéologie médicale** (notamment les fouilles effectuées dans les sanctuaires) ne sera pas évoquée dans ce cadre, compte tenu du sujet traité. En revanche, il est intéressant de parler des lieux d'exercice des médecins et des instruments qu'ils utilisent (auscultation, chirurgie).



Tous les médecins ne disposent pas d'une maison ou d'un cabinet de consultation. Ceux qui sont assez aisés pour s'installer peuvent vivre dans de grandes et belles demeures ouvertes sur un *atrium*, comme la Maison du chirurgien à Pompéi<sup>8</sup>.

On y a retrouvé une quarantaine d'instruments de chirurgie : sonde, cathéter, pinces, speculum, bistouri et des forceps.

Ces instruments pouvaient être regroupés dans une trousse. Les plus employés pouvaient être à double usage : spatule d'un côté, scalpel de l'autre.



On a retrouvé aussi un peu plus de 300 cachets d'oculistes, sous forme de petites pièces de stéatite verte gravées<sup>9</sup>. Y figuraient le nom de l'oculiste (ou du fabricant du



collyre), celui du collyre prescrit au patient, la maladie pour laquelle il était prescrit, le mode d'utilisation du produit. Ici, on peut lire : « *L(vcii) POMP(ei) NIGRINI ARPASTON AD RECENT(em) LIPPITVDINE(m) OD(i) ENT(em) DIE(m) EX OVO* », soit « *collyre asparton (à l'ambre) de Lucius Pompeius Nigrinus contre l'ophtalmie récente qui donne une photophobie, à diluer dans du blanc d'œuf.* »<sup>10</sup>

## Les médecins à Rome, leurs statuts, leurs pratiques

À Rome, leur histoire est marquée par un accouchement difficile, une adolescence ingrate et un âge mur encombré de séquelles de maladies infantiles...

C'est à partir du 3<sup>ème</sup> s. av. (soit 2 siècles après Hippocrate...) que la médecine grecque quitte le monde de la Mer Égée et de la Sicile pour devenir le système médical dominant en Italie et dans les régions occidentales.

Les débuts sont caractérisés par l'adoption du dieu Asclépios. En 294 av., après 3 ans de peste<sup>11</sup>, les prêtres romains, suite à la consultation des livres sibyllins<sup>12</sup>, découvrent que l'épidémie ne pourra être arrêtée que si on fait venir Asclépios de son sanctuaire d'Épidaure. Un an après, le Sénat envoie une ambassade officielle et le dieu, qui a accepté la requête, est emmené en Italie sous la forme d'un serpent qui, selon la mythologie, a aidé le dieu à ranimer

<sup>8</sup> A : boutique ; B : entrée ; C : *atrium* ; D : *impluvium* ; E : *alae* (salles d'attente) ; F : *tablinum* (bureau, salle d'archives, lieu de réception des clients) ; G : *cubiculum* (chambre) ; H : *triclinium* (salle à manger) ; I : *oecus* (salon) ; J : *viridarium* (jardin).

<sup>9</sup> Il y a encore beaucoup d'inconnues sur l'utilisation de ces objets et sur les oculistes de l'époque. On ne sait pas pourquoi on n'a pas retrouvé de tels objets pour d'autres maladies, par exemple. Les oculistes étaient-ils à part dans la profession ? Certaines traductions sont encore incertaines et plusieurs interprétations sont possibles. L'aire géographique de découverte correspond grossièrement, pour ces tablettes de pierre, à la vallée du Rhône, au Nord-Est de la Gaule, à la Germanie, aux îles britanniques, ce qui situerait plutôt leur diffusion largement à la fin de la conquête romaine. Mais l'origine des oculistes, leur groupement en écoles de zone d'influence variable, le niveau social des malades traités et même leur fonction (il pourrait s'agir de militaires), l'origine même de la pierre utilisée comme support des inscriptions sont autant de problèmes à résoudre.

<sup>10</sup> <https://lejournal.cnrs.fr/nos-blogs/les-yeux-de-la-science/ces-cachets-qui-ont-traverse-le-temps>

<sup>11</sup> C'est le terme utilisé par les sources, mais il semble désigner une épidémie en général...

<sup>12</sup> Livres de l'oracle d'Apollon



son premier patient. À l'arrivée à Rome, le serpent s'échappe du bateau et trouve refuge dans l'île Tibérine<sup>13</sup> où on lui érige un temple, ce qui a pour effet de faire disparaître l'épidémie.

On constate que l'introduction d'Asclépios résulte d'un acte officiel de l'État et que la position du temple sur l'île est tout à fait conforme à celle des autres qui lui sont consacrés, en limite de ville.

Ce temple devient un sanctuaire très populaire au 1<sup>er</sup> s.

av. Les esclaves malades y étaient exposés par leurs maîtres qui ne voulaient pas les prendre en charge. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les premiers médecins à Rome.

En 219 av., Archagathos, originaire du Péloponnèse, est le premier qui s'installe dans un cabinet situé au carrefour des Aquilii (illustre famille, chantre de la culture grecque). Spécialiste de l'incision et la cautérisation des plaies, on l'appelait souvent « le bourreau » ou « le boucher »<sup>14</sup>, ce qui montre les fortes réticences causées par sa discipline. Il finira d'ailleurs par quitter Rome et abandonner sa pratique.



Les premières décennies de la médecine sont difficiles, d'autant qu'une hostilité véhémente se développe à Rome contre tout ce qui est grec, et pas seulement la médecine.

En témoignent les premières apparitions ridicules des médecins au théâtre. La comédie de Plaute (254-184 av.), *Les Ménechmes*, raconte l'histoire de deux frères jumeaux, Ménechme et Sosiclès. Alors qu'ils sont enfants, Ménechme est enlevé et vendu comme esclave. En son souvenir, on appelle l'autre jumeau du même nom. Adulte, Sosiclès-Ménechme part à la recherche de son frère. Il le retrouve finalement, mais cela cause de nombreux quiproquos dus à leur ressemblance et à leur nom identique. Pour lever tous les doutes, le grand-père a recours à un médecin grec. Celui-ci use d'un vocabulaire ni grec ni latin et donne des noms faussement savants aux maladies. En outre, il se fait le spécialiste d'une théorie médicale fondée sur les bruits du ventre.

Extrait d'un dialogue entre le médecin et Ménechme (acte V, scène 7) :

« – *Bois-tu du vin blanc ou du vin rouge ?*

– *Ne me demanderas-tu pas si je mange du pain rouge, ou violet, ou jaune ? Si je me nourris d'oiseaux à écailles ou de poissons à plumes ?*

– *Dis-moi; tes yeux se contractent-ils habituellement et deviennent-ils fixes ?*

– *Est-ce que tu me prends pour une sauterelle, imbécile ?*

– *Entends-tu quelquefois tes boyaux crier ?*

– *Quand j'ai bien mangé, ils ne crient pas; c'est quand j'ai faim qu'ils se mettent à crier. »*

Toutefois, la critique la plus violente émane de Caton (vers 160 av.) opposé aux Grecs, qu'il estime issus d'une « *race perverse et indocile de charlatans* ». Dans son traité sur l'agriculture, il fait aux médecins trois reproches principaux : la médicalisation attire l'afflux de la racaille de la terre entière, les médecins ont le droit de tuer leur patron en toute impunité mais surtout

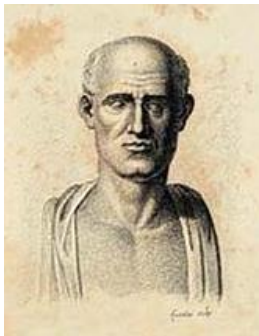
<sup>13</sup> Une autre version indique que le bateau fait naufrage près de l'île et que le serpent, enroulé autour d'un bâton, réussit à gagner le rivage (d'où la forme du caducée ?).

<sup>14</sup> *carnifex*

la médecine grecque entraîne la décomposition de la famille, puisque le *pater familias* perd ses pouvoirs de médecin de la maisonnée.

La vraie intégration des médecins grecs s'est faite via une installation favorisée par les élites. Ce sont d'abord des responsables politiques ou militaires (gouverneurs, généraux) qui ont ramené d'Orient des médecins personnels<sup>15</sup>. Ainsi, envoyé en Grèce en 168 av., Octavius prend comme médecin Athénagoras de Larissa ; de son côté, Postumius Albinus, en mission en Grèce en 146-145 av., opte pour Ammonios d'Athènes.

Cette mode s'étend à la riche bourgeoisie, comme en témoigne indirectement une affaire au cours de laquelle Cicéron défend Cluentius Avitus, accusé d'empoisonnement en 66 av. (*Pro Cluentio*)<sup>16</sup>. On y évoque le médecin personnel grec de Cluentius, Cléophante, assez riche pour avoir lui-même un esclave. 20 ans plus tard, en 46, Cicéron recommande le médecin Asclépios de Patras à un ami.



Toutefois, le vrai champion de la médecine grecque à Rome reste Asclépiade de Bithynie, tout particulièrement dans les années 70-50 av. Il attirait des élèves venus de toute la Méditerranée (Sicile, Épire, Syrie) en enseignant que le corps était fait de particules invisibles et que la santé était fonction de leur mouvement libre. Son slogan était : « *Rapidement, sûrement, agréablement* ». Il conseillait une utilisation généreuse du vin, de la gymnastique douce, une alimentation

régulière, des marches, des massages et des bains, ce qui en a fait un des pères du thermalisme (mosaïque des thermes de Sabratha<sup>17</sup> : *SALVOM LAVISSE* = se laver est bénéfique).

Suite à l'arrivée de plus en plus importante de ces médecins grecs, César décide en 49 av. de conférer la citoyenneté romaine à tout médecin exerçant à Rome. 10 ans plus tard, les médecins de l'ensemble de l'Empire reçoivent l'exemption du logement des troupes. En 23 av., Auguste, guéri en Espagne par Antonius Musa<sup>18</sup>, accorde une immunité fiscale perpétuelle aux praticiens.



Pour autant, rien n'était réglé au début de notre ère, dans la mesure où des événements fâcheux tendent à dégrader l'image de la médecine. En 54, la mort suspecte de Claude est attribuée à sa femme Agrippine, avec l'aide de son médecin. D'autres soupçons de même nature amènent des critiques récurrentes, dont Pline l'Ancien se fait l'écho dans son *Histoire naturelle*. Selon lui, les médecins aiment l'argent et se font payer grassement. Ils sont même

<sup>15</sup> De la même manière que Scipion Émilien a ramené dans ses bagages l'historien Polybe, originaire d'Arcadie.

<sup>16</sup> L'an de Rome 687, Aulus Cluentius Avitus, chevalier romain du municipe de Larinum en Apulie, est accusé, par Caius Oppianicus, d'avoir empoisonné Statius Albius Oppianicus son père, autre chevalier romain de la même ville. Or, 8 ans auparavant, cet Oppianicus père avait été lui-même condamné pour tentative d'empoisonnement contre Cluentius, et il était mort en exil depuis à peu près six ans. Oppianicus le fils, qui accuse Cluentius du même crime pour lequel celui-ci avait fait condamner son père, ajoute à son accusation que Cluentius avait corrompu les juges qui ont condamné Oppianicus. Une grande partie du plaidoyer de Cicéron est consacrée à réfuter cette allégation, qui n'était pas le fond de la cause, mais qui excitait contre son client les plus fortes préventions.

<sup>17</sup> En Libye

<sup>18</sup> Originaire de Grèce, il avait d'abord été affranchi. Il guérit l'empereur Auguste d'une hépatite virale en lui préconisant, selon ce que rapporte Pline, la laitue, interdite par le médecin précédent, ou selon Dion Cassius, par des bains froids et des potions froides. En reconnaissance, Auguste et le sénat lui accordèrent une forte somme et le droit de porter l'anneau d'or et le peuple romain lui éleva une statue à côté de celle d'Esculape. Sa compétence fut toutefois mise en doute par Dion Cassius, car Marcellus, neveu d'Auguste à qui il administra les mêmes soins, décéda néanmoins. Horace se plaint aussi de ces soins glacés « *Antonius Musa prétend que les eaux de Baïes sont pour moi sans vertu, et il m'a complètement brouillé avec elles, en me plongeant, au milieu de l'hiver, dans une onde glacée.* »

voleurs<sup>19</sup>. Ils commettent des abus sexuels : ils déshabillent les malades, les palpent et ne résistent pas aux tentations<sup>20</sup>. Ils commettent des maladresses et manquent de délicatesse, ce qui attise la haine des malades. Pline cite ainsi le cas d'un médecin qui avait la manie de réciter des vers pour annoncer leur mort aux malades.

### Existe-t-il un statut de médecin pendant l'antiquité ?

Il est difficile de répondre à cette question. Si on appelle médecins tous ceux qui se proposent de traiter les maladies en vue de les guérir, on ne peut pas déterminer de groupe cohérent. Scribonius Largus, contemporain de Claude, utilisait le mot de « *professio* » pour désigner le travail du médecin, terme qu'il est tentant de traduire par « profession », au sens moderne. Or, le sens premier du mot est celui de déclaration publique,<sup>21</sup> par référence au serment d'Hippocrate. Par ce serment, le médecin s'impose les devoirs de la médecine, c'est-à-dire l'art de soigner et de ne pas nuire (*scientia sanandi, non nocendi*).

Si le droit romain déclarait illégales certaines pratiques (empoisonnements, philtres d'amour), il ne déterminait pas qui pouvait être médecin<sup>22</sup>. En l'absence de cadre juridique, c'était au patient de décider qui était et qui n'était pas médecin. Il convenait de distinguer les médecins de tous ceux qui considèrent que les maladies sont envoyées par les dieux et qu'elles doivent être traitées par des moyens religieux (incantations, prières, chants, charmes).



On peut lister quelques concurrents au médecin : les prêtres, les astrologues, les mages et les magiciens.

À Rome, toutes les divinités universelles ou locales peuvent être protectrices ; il n'existe donc pas de catégorie particulière de « dieu guérisseur ». Beaucoup de sanctuaires étaient remplis de malades venus dans l'espoir d'une guérison. On y trouvait des ex-voto en terre cuite ou en bois, qui représentaient les parties du corps à guérir. Ici, un ex-voto gallo-romain à une divinité indéterminée, portant l'inscription gauloise : « *ESUMOPAS CNUSTIOUS VSLM* » (abréviation de *votum solvit libens merito* = Il s'est acquitté de son vœu de bon gré, comme il se doit).

Les astrologues disaient prévoir les maladies. La croyance dans leurs capacités était très répandue,<sup>23</sup> comme l'indique Juvénal. Les conseils qu'ils prodiguent peuvent parfois avoir une connotation médicale (à quel moment prendre un médicament ? quand s'aliter ?).

<sup>19</sup> Cette critique est ancienne et remonte aux grecs. On la trouve déjà dans une fable d'Ésope, *La vieille et le médecin* (86) : « Une vieille femme, qui avait les yeux malades, fit appeler, moyennant salaire, un médecin. Il vint chez elle, et à chaque onction qu'il lui faisait, il ne manquait pas, tandis qu'elle avait les yeux fermés, de lui dérober ses meubles, pièce à pièce. Quand il eut tout emporté, la cure aussi étant terminée, il réclama le salaire convenu. La vieille se refusant à payer, il la traduisit devant les magistrats. Elle déclara qu'elle avait bien promis le salaire, s'il lui guérissait la vue ; mais que son état, après la cure du médecin, était pire qu'auparavant. « Car, dit-elle, je voyais alors tous les meubles qui étaient dans ma maison ; à présent au contraire je ne puis plus rien voir ». C'est ainsi que les malhonnêtes gens ne voient pas que leur cupidité fournit contre eux les pièces à conviction. »

<sup>20</sup> Ainsi Martial se moque des maris trompés par le médecin de leur femme (*Épigramme 71 du livre XI*) : « Léda déclare à son vieux mari qu'elle est hystérique, et se plaint d'avoir absolument besoin de se faire besogner. Son mari lui permet de demander à d'autres ce qu'il ne peut plus faire lui-même. Pleurant et gémissant, elle proteste qu'elle n'achètera pas aussi cher sa guérison, et jure qu'elle aime mieux mourir que d'en venir là. Son mari la conjure de vivre et de ne pas renoncer à ses belles années. Soudain arrivent les médecins et disparaissent les matrones ; elle entre en danse ..... ô le fâcheux remède ! »

<sup>21</sup> C'est ce sens qui est gardé dans « profession de foi »

<sup>22</sup> Le juriste Ulpien, au 2<sup>ème</sup> s. apr., définissait le médecin comme utilisant des méthodes physiques pour traiter des patients mais il admettait que la guérison pouvait être obtenue par d'autres moyens.

<sup>23</sup> La *satire 6* est une longue diatribe contre les femmes, qui évoque notamment ces croyances, souvent importées d'Égypte : « Lui plait-il de se faire porter jusqu'à la première borne militaire ? Elle compulse son manuel pour savoir à quelle heure. Le coin de son œil lui démange-t-il pour l'avoir trop frotté ? Elle ne demande un collyre qu'après vérification de son horoscope. Malade et alitée, elle ne croit pouvoir prendre de nourriture qu'à l'heure fixée par son Petosiris (allusion au grand prêtre de Thot ; ici = astrologue) ».

Les mages et les magiciens ont de leur côté recours à des incantations, des talismans et des amulettes, comme l'indique Pline l'Ancien (livre 30 de l'*Histoire naturelle*) : « *Dans la fièvre quarte, la médecine clinique est à peu près impuissante ; aussi nous allons indiquer pour cette affection bon nombre de remèdes des mages, et d'abord ceux qu'ils recommandent de porter en amulettes : la poussière dans laquelle un épervier s'est roulé (on la met dans un petit linge, qu'on attache avec un fil rouge); la dent la plus longue d'un chien noir; la guêpe qui vole toujours seule, et qu'on nomme pseudosphex (fausse guêpe) (on la prend de la main gauche et on l'attache au cou du fébricitant) ».*

Mais ce sont les guérisseurs qui concurrencent le plus les médecins en s'agglutinant au chevet des malades pour offrir leurs services. Certains étaient dénommés *circulatores* parce qu'ils se déplaçaient de villes en villages et de foires en marchés et combinaient la pratique de la guérison avec des activités marchandes, notamment la vente de drogues.

Des régions étaient aussi réputées pour leur savoir : au centre de l'Italie, les Marse avaient la réputation de charmeurs de serpents. Ils descendaient de leurs collines à Rome, où on les voyait préparer leurs remèdes.

Au 2<sup>ème</sup> s. apr. existaient aussi des guérisseurs stables, installés en ville et qui percevaient un salaire pour leurs services, d'où la question de la spécificité du médecin.

Depuis Hippocrate, le médecin cherche à comprendre les causes ; une fois celles-ci identifiées, il va administrer ce dont le corps a besoin. Il dépasse donc le hasard, l'empirisme du guérisseur. C'est sa formation qui le distingue des autres guérisseurs.

Il existe 2 types de formation : l'apprentissage chez un maître et l'apprentissage à l'armée.

Dans le premier cas, l'aspirant s'engage auprès d'un médecin en exercice, dont il rejoint la famille, à l'instar d'un fils ou d'un frère, comme en témoigne cet extrait du serment d'Hippocrate (à l'origine et à la paternité controversée), à tonalité religieuse : « *Je jure par Apollon médecin, par Asclépios, par Hygie et Panacée<sup>24</sup>, par tous les dieux et toutes les déesses, les prenant à témoin, de remplir selon ma capacité et mon jugement ce serment et ce contrat, de considérer d'abord mon maître en cet art à l'égal de mes propres parents, de mettre à sa disposition des subsides et, s'il est dans le besoin, de lui transmettre une part de mes biens* ». Le serment n'est donc pas prêté à la fin des études, mais avant et constitue un contrat d'apprentissage. Les 3 points qui suivent indiquent que ce qui importe le plus au médecin est le bien du malade. Il est le protecteur absolu de la vie et sa conduite auprès du patient doit être guidée par la discrétion, le refus de tout enrichissement personnel et de privilège sexuel.

Ce serment était suffisamment prestigieux pour qu'on y fasse allusion sur des pierres tombales, mais il n'est devenu réellement symbole de la profession qu'au 4<sup>ème</sup> s. apr.

À la formation pratique chez un praticien s'ajoutait une formation théorique et livresque sur la thérapie et l'anatomie. Toutefois, aucun diplôme ne validait cette formation qui pouvait durer de quelques mois à quelques années.

À Aix, une loge épitaphe évoque la vie d'un jeune homme mort à 19 ans et qui avait pratiqué à la fois la médecine et les jeux du cirque (médecin de gladiateurs ?).

---

<sup>24</sup> Filles d'Asclépios



Il existait aussi une formation militaire. Les combats et les déplacements des troupes entraînaient de nombreuses blessures et facilitaient la propagation des maladies. Les armées étaient basées aux frontières<sup>25</sup> et il n'était pas possible de renvoyer les blessés chez eux. Pour les accueillir, on adopte un plan standard d'hôpital, le *valetudinarium*. Celui de Neuss, en Allemagne, mesurait 90 m sur 50 et était bâti autour d'une cour centrale, avec de petites chambres s'ouvrant sur les couloirs, une salle d'opération, des magasins, des cuisines et des latrines. Dans chaque légion, on comptait un ou plusieurs médecins<sup>26</sup> qui pouvaient former de jeunes recrues.

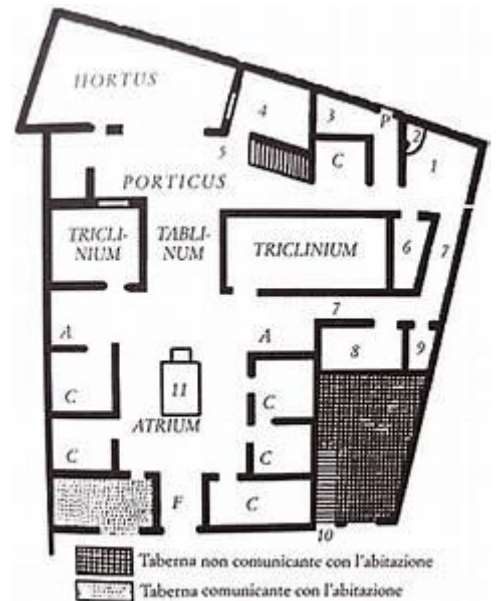


### Quel type d'exercice de la médecine ?

Il existait des médecins itinérants et leur pratique était limitée par la quantité de médicaments qu'ils pouvaient porter, les instruments dont ils disposaient et le temps qu'ils pouvaient consacrer aux patients. Sénèque semble dubitatif à l'égard d'une telle pratique<sup>27</sup> : « *Est-ce en passant qu'un médecin traite ses malades ?* »



Majoritairement toutefois, le médecin exerce à son domicile, qu'il transforme en cabinet et en officine, voire en clinique où les malades pouvaient séjourner plusieurs jours. À Pompéi, 25 maisons recélaient des instruments médicaux et comportaient des entrées par la rue avec un accès limité aux pièces domestiques. Dans la Maison du chirurgien à Pompéi, la pièce 10 constituait sans doute le cabinet, décoré de fresques évoquant la profession du propriétaire



(le médecin Iapyx extrayant une flèche de la cuisse d'Énée en présence de sa mère Vénus et de son fils Ascagne en pleurs). À Rimini, c'est le rez-de-chaussée tout entier qui est consacré aux patients, la partie privée étant à l'étage.

D'ordinaire, le médecin est généraliste (*medicus ordinarius*), mais il existe aussi des spécialités (oculiste-ophtalmologiste, chirurgien, obstétricienne). Quelle que soit la spécialité exercée, le médecin se doit de respecter la bienséance décrite par Galien<sup>28</sup>, qui, à la suite d'Hippocrate, recommande : « *des vêtements propres, des ongles soignés, des cheveux bien peignés, une fraîcheur agréable, surtout pas d'haleine vineuse ni d'aisselles malodorantes.* »

<sup>25</sup> À part la garde impériale, il n'y a pas d'armée à l'intérieur de l'Empire.

<sup>26</sup> On ne sait pas s'ils avaient un grade militaire.

<sup>27</sup> Lettre à Aquilius

<sup>28</sup> Dans le traité intitulé *La bienséance*

*Pas de plaisanteries intempestives, pas de termes déroutants, pas de grammaire négligée* ». Dans *Le pronostic*, on trouve la description précise des actes : écoute attentive du patient, examen des selles, des urines, prise du pouls (que Galien considérait comme un mouvement des artères). La thérapie consistait surtout en saignées, en régime à base de céréales, de vin, de viande blanche et de poisson. Les médicaments n'interviennent qu'en cas d'échec de l'alimentation. Galien cite 475 simples utilisées en fonction de leur identité.

Il existe toutefois des échecs de la médecine, comme en témoignent des stèles : « *Ici repose Prisca Iulia, morte à 20 ans. Je déplorerai toujours la faute déplorable d'un médecin si les rois n'étaient pas, eux aussi, pareillement emportés vers Orcus* »<sup>29</sup>. Un médecin, Félix, regrette aussi de n'avoir pas réussi à se guérir lui-même : « *J'ai pu soulager les douleurs de bien des malades, mais je n'ai pu vaincre par mon art ma propre maladie* »<sup>30</sup>.

La profession est essentiellement exercée par des hommes. Les femmes sont très peu nombreuses (d'après les épitaphes, elles sont 2 sur 18 dans la péninsule ibérique ; 3 sur 23 en Gaule ; 1 sur 20 en Germanie). Elles ne sont pas nécessairement obstétriciennes, mais exercent auprès des femmes, le toucher vaginal étant strictement interdit aux hommes<sup>31</sup>. Elles rencontrent la concurrence des sages-femmes (*obstetrix*) qui pratiquent souvent l'accouchement assis. Le médecin peut être présent, mais il est derrière un rideau et donne ses conseils à la sage-femme si nécessaire. La sage-femme est souvent accusée d'être une



avorteuse.

Soranos<sup>32</sup>, dans son traité de gynécologie, dresse le tableau des qualités requises pour la sage-femme : de l'instruction, de la mémoire, de la discrétion, une grande



robustesse.

430 inscriptions de médecins ont été recensées à Rome et dans l'occident, sous forme essentiellement d'épitaphes. Elles livrent le nom du médecin, son statut politico-social, sa position dans la hiérarchie médicale et ses spécialités. Sur 260 inscriptions suffisamment explicites, 41 concernent des esclaves et 105 des affranchis. Ceux-ci prennent le nom de leur ancien maître et gardent leur nom grec d'esclave comme surnom (sur une stèle de Narbonne : *Publius Luceius Menes, affranchi de Philinus*). Les hommes nés libres (qui ne sont pas nécessairement des citoyens) sont donc minoritaires. On les trouve à Rome et surtout dans les armées provinciales. Les stèles sont l'illustration du propos de Pline l'Ancien qui affirme que peu de Romains s'adonnent à la médecine et qu'il n'y a d'activité dans cette profession que pour ceux qui parlent et comprennent le grec.

Les médecins sont présents du haut en bas de l'échelle sociale. Majoritairement, ils vivent modestement, d'une profession peu reconnue, même s'ils sont mieux lotis et mieux considérés que l'ensemble de la population. Certains s'élèvent dans la société, notamment ceux qui

<sup>29</sup> Trouvée à Bâle

<sup>30</sup> Trouvée près de Lyon

<sup>31</sup> Certains médecins le font pratiquer par des amies ou des servantes.

<sup>32</sup> Début du 2<sup>ème</sup> s. apr. Il est considéré comme l'inventeur du terme de gynécologie

occupent des fonctions officielles de médecin public ou de médecin du travail dans des sociétés (comme la société des mines de cuivre). À Cordoue, un médecin était au service de tous les colons de la cité. Les médecins publics exercent dans les villes importantes et sont payés par le Trésor municipal. Ils tendent à se multiplier et Antonin le pieux est amené à limiter le nombre de médecins officiels dans les villes de l'Empire (5, 7 ou 10 par ville en fonction de son rang et de sa taille).

Les médecins les plus riches sont ceux de l'empereur ou de ses proches et des sénateurs. Un accès direct à l'empereur est synonyme de prestige et de richesse. Stertinus Xénophon, médecin de Claude, avait aussi un cabinet en ville qui lui rapportait la somme considérable de 500 000 sesterces par an (la moitié du capital qu'il fallait posséder pour devenir sénateur). Il possédait à Rome, sur le Caelius, une magnifique maison dont on a retrouvé des traces. D'après Pline l'Ancien, il laissa à ses héritiers la somme de trente millions de sesterces.

Le plus connu de ces médecins impériaux est Galien, installé à Rome en 162. Marc-Aurèle l'a appelé au départ des guerres danubiennes et lui a confié la charge de la santé du prince héritier Commodus.

On dit souvent que les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> siècles représentent un trou noir dans l'histoire de la médecine. Il existe en effet peu de textes et peu de mentions de médecins dans les inscriptions ; pour autant, on ne peut pas en conclure que le déclin de la médecine est arrivé après Galien, dans la mesure où le monde chrétien a adopté certaines de ses idées, et notamment celle du « *dessein sage et bienveillant d'un créateur* » qui fait du savoir médical un don divin.